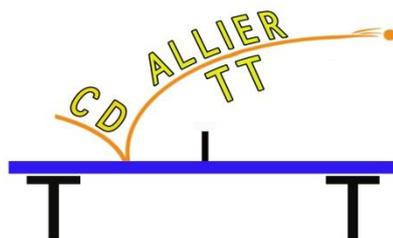


COMITE DEPARTEMENTAL DE TENNIS DE TABLE  
Maison départementale des sports – 4 rue Refembre  
03000 MOULINS  
Tel : 04.70.44.68.70  
Mail : [cdtt.03.siege@gmail.com](mailto:cdtt.03.siege@gmail.com)



**CHAMPIONNAT D'ALLIER**  
*Saison 2021-2022*  
**Samedi 2 et Dimanche 3 avril 2022**

**Lieu de la compétition :** Complexe de la Raquette, Zone de Millepertuis, 03400 Yzeure

**Organisateur :** ETOILE AGGLO MOULINS YZEURE TT

**Juge-Arbitre :** A définir

**Samedi 2 avril 2022 : TABLEAUX PAR POINTS MIXTES**

**Horaires :**

- Pointage : 13h30
- Début de la compétition : 14h

**Catégories :**

- Moins de 900 points mixtes
- Moins de 1300 points mixtes

**Dimanche 3 avril 2022 : TABLEAUX PAR CATEGORIES**

**Horaires :**

- Pointage : 8h30
- Début de la compétition : 9h

**Catégories :**

- Moins de 9 ans (Poussins)
- Moins de 11 ans (Benjamins)
- Moins de 13 ans (Minimes)
- Moins de 15 ans (Cadets)
- Moins de 18 ans (Juniors)
- Elite
- Féminines

**Un seul tableau par jour !**

**Rappel :**

Dans tous les tableaux, la compétition commencera par des poules et la suite du tableau dépendra du nombre d'inscrits.

Le nombre de joueurs par poules dépendra du nombre d'engagés par tableaux.

A noter que les inscriptions en double se feront uniquement sur place et en fonction du déroulement de la compétition.

**Un joueur pourra participer à un seul tableau par jour. Les tableaux par points se dérouleront le samedi et sont mixtes, les tableaux par catégories se dérouleront le dimanche. Toutes les féminines seront regroupées dans un tableau unique avec classement séparé. Par ailleurs, un joueur peut jouer dans une catégorie au-dessus de la sienne s'il le souhaite.**

L'engagement est gratuit pour tous les participants au Critérium Fédéral, pour les poussins et pour les féminines. Pour les autres, il est perçu un droit d'engagement de 5 € (le montant sera inscrit sur la facture du club) peu importe le nombre de tableaux.

Tout joueur inscrit à cette compétition se verra, **en cas de forfait non excusé** auprès du responsable de la compétition Pierre FEYDEL (06.78.04.78.96 – [pfeydel25@gmail.com](mailto:pfeydel25@gmail.com)), infliger une **amende de 15€**.

Le formulaire d'inscription est disponible sur le site du comité et à compléter avant le **Mercredi 30 mars 2022, dernier délai**.

Passé ce délai, aucune inscription ne sera prise en compte.